

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE CONSULTATIF BOIS ET AFFOUAGES

Rappel de l'ODJ:

- Recherche des garants
- Présentation du règlement d'affouage
- Présentation des parcelles à mettre en affouage pour l'hiver 2015/2016
- Question diverses

Début de la réunion à 20h00 :

Mr le président remarque que contrairement à la première réunion (35 personnes environ) celle-ci n'a pas fait déplacer autant de personnes puisque seules 9 personnes sont présentes ce jour.

1. Les garants :

Mr le président demande aux personnes désireuses de se porter garantes de se faire connaître en réexpliquant que règlementairement c'est obligatoire pour la mise en place d'affouages.

Aucun volontaire ne se propose.

Mr le président explique que sans garants l'affouage ne peut être mis en place.

Des nombreux échanges animent alors la réunion du comité. Il est évoqué le rôle des garants et les possibilités de remédier à leur absence.

Une autre solution serait la cession de bois aux particuliers (vente de bois sur pieds). Les présents demandent donc à Mr le président d'étudier cette possibilité en accord avec le conseil municipal.

2. Suite de l'ordre du jour.

L'ordre du jour ne pouvant être poursuivi faute de garants, Mr le président propose de passer directement aux questions diverses.

Fin de réunion à 21h30.